

## REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 9 DECEMBRE 2019

**Présents :** Mmes :TOUPET Line,  
Mrs BERJOT Christophe, FACEMAZ Ferdinand, DELANGE Pascal, OUDART Jean-  
Marie, BELLANGER Benoit, GERVAISE Francis. PLESSIEZ Grégory

**Absent excusé**

Me LHOTELAIN Joanne donne pouvoir à Mr BERJOT, Me COPIT épouse PIELTANT  
Sabrina

A été nommé secrétaire : Mr DELANGE

Approbation du dernier compte rendu à l'unanimité avec une précision sur les éléments  
de sécurité à noter : (à Terron les Poix 1 plateau)

### Ordre du jour

- Sécurité Rue de Terron et Terron-les-Poix
- Travaux en cours et réalisations
- Convention d'entretien des haies Trame Verte et Bleue
- Diverses délibérations
- Questions diverses

### SECURITE RUE DE TERRON ET TERRON LES POIX

Débat sur la sécurité concernant Terron les Poix RD27 et rue de Terron.

*TERRON LES POIX RD27*

A titre d'essai le CM décide de mettre en place 2 écluses aux 2 entrées de Terron les Poix et  
de suspendre pour le moment le plateau ralentisseur.

Vote : 8 voix pour 1 contre

*ROUTE DE TERRON RD27*

Le Maire propose la mise en place d'un plateau ralentisseur au niveau de la ferme de Mr Simon  
Le CM vote majoritairement contre pour le moment, attente réfection trottoir qui aura un effet  
de ralentisseur.

Vote : 8 voix contre -1voix pour

Prévoir la mise en place d'un radar pédagogique au niveau du 23 rue de Terron.

### TRAVAUX EN COURS ET REALISATIONS

*SALLE DE LA VENGE* : reste à faire une réception des travaux

*SALLE DU PRE WAGUET* : doit être terminée prochainement, le CM après débat opte pour la mise en  
place d'un volet roulant à l'intérieur, la peinture sera réalisée par les employés communaux.

*ISOLATION ET AMENAGEMENT DU GRENIER 3 GRANDE RUE :*

Aménagement des combles qui entraîne une augmentation de surface utilisable. Le CM décide une  
augmentation du loyer de 100€. Le loyer est fixé à 700€ à compter du 1<sup>er</sup> mars 2020. Le Locataire actuel  
est l'association « REnard».

Vote : 9 voix pour

*RUE DE TERRON*

Evolution des travaux, mise en place d'un muret de soutènement pour retenir la terre du talus, pose  
d'un tuyau d'assainissement pour recueillir les eaux usées des nouvelles habitations et habitations à  
venir (prise en charge par CCCP)

Prévision dalles en béton avec gravillons pour le stationnement.

## *DIVERS TRAVAUX*

Divers branchements d'eau terminés, Voir fuites aux divers compteurs rue de la gare.

Problème rue Goyau revoir hauteur du mur suite à construction de la nouvelle maison (entre rue Courty Maire et rue Goyau), prendre contact avec le propriétaire.

Logement pré waguët appartenant à la mairie, entrée très humide, voir cave pour humidité.

La mise en place de la fibre grande rue, et la fermeture de la bretelle autoroute entraînent des problèmes de circulation

Terrain de foot, autoriser la fin des travaux d'aménagement sur mars 2020

Bâtiment de Tennis

Des travaux d'électricité sont programmés depuis mai 2019, l'entreprise Cantarelli s'engage à réaliser les travaux à compter du 27 janvier 2020 avec fin des travaux le 31/01/2020 impératif.

## **CONVENTION ENTRETIEN TRAME VERTE ET BLEUE**

Le programme d'aménagement est fait sur 3ans

Une convention doit être établie entre l'association REnard, l'association Foncière et la commune

L'association REnard assure un appui technique et la réalisation des investissements

L'association foncière pilotera les travaux d'entretien

La commune prendra en charge l'entretien des haies financièrement ou par la mise à disposition du personnel technique et matériel pour une durée de 10 ans renouvelable

Le Maire rappelle que cette opération est mise en place pour éviter les coulées de boue et recréer des haies

Le CM autorise le Maire à signer cette convention.

Vote : 9 voix pour

## **DIVERSES DELIBERATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

### *BAIL CENTRALES VILLAGEOISES*

Présentation du dossier avec proposition de mise à disposition du toit de la médiathèque et du tennis pour la pose de panneaux photovoltaïque. Il a été retenu le bâtiment du tennis.

Le CM décide de signer la promesse de bail pour la mise en place de panneaux photovoltaïques sur le toit du court de tennis .

Vote : 9 voix pour

### *PROJET DE CONSTRUCTION ADMR*

Information concernant le rdv prévu mardi 10/12 avec l'architecte du béguinage et le Directeur de l'ADMR, afin de définir l'emprise au sol pour le projet de construction du bâtiment pour l'ADMR Départementale.

### *TIERS LIEU*

Rapport sur la dernière réunion, la prochaine rencontre est fixée au mercredi 11/12 avec la SNCF et Familles rurales pour le bâtiment halle de la gare.

Suite aux différentes séances de travail avec les jeunes, la salle des jeunes pourrait devenir la préfiguration du tiers lieu